

H000 0006

4085  
FO30-ISPAN

CENTRE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'HORTICULTURE  
(SEN/71/510)

Cambérène - Dakar - Sénégal

N°6

NOTES SUR L'ETABLISSEMENT ET LE DEMARRAGE DU CENTRE 1972/73

51

Février 1974

## SOMMAIRE

### INTRODUCTION:

Introduites au Sénégal au cours du vingtième siècle, les cultures maraichères n'ont cessé de se développer selon un rythme toujours plus accéléré, particulièrement dans la Région du Cap Vert, où l'on dénombre actuellement plus de 10.000 exploitants.

L'exportation de certains légumes a débuté modestement vers 1965.

La production de type industriel, à grande échelle est tout à fait récente avec l'implantation et le commencement des opérations de la Sté BUD-SENEGAL en 1971.

Le Centre pour le Développement de l'Horticulture a été créé pour aider la profession à résoudre de nombreux problèmes de production, protection et commercialisation. Sa compétence est d'ordre national mais ses efforts ont dû d'abord se concentrer sur le Cap Vert. La première phase est réservée aux légumes, mais il est prévu un élargissement de son activité à l'arboriculture fruitière et la floriculture.

L'établissement du Centre à Cambérène a été réalisé au cours de l'année 1972. Les premiers essais ont commencé en septembre 1972. Les activités, dans les domaines de la protection, la vulgarisation et la commercialisation ont débuté vers Janvier 1973.

Les quatre homologues sénégalais des experts internationaux partiront pour une bourse d'études courant 1974.

Le problème le plus urgent, pour le projet, est la recherche d'un financement pour la prolongation de ses activités, après décembre 1974, lui permettant d'aboutir à des résultats valables.

---

### Section "Expérimentation":

Le Centre a été créé et établi en neuf mois, de janvier à septembre 1972, avec le nivellement d'une dune sur 5.5 ha, la construction des bâtiments, des chambres froides, des réservoirs et la réception de tout le matériel.

Les premiers essais orientatifs sur huit espèces de légumes étaient commencés en octobre et les résultats du comportement de 675 cultivars pendant la saison sèche, étaient publiés en juin 1973.

Une seconde série d'essais pendant la saison de pluies (hivernage) a suivi, et le deuxième rapport est en rédaction.

Ces deux séries ont permis la sélection des variétés les plus remarquables de haricots, tomates, melons, oignons, laitues, courgettes, concombres et fraisiers et ont déterminé les espèces et les variétés adaptées aux cultures pendant chaque mois de l'année.

Pendant la saison 1973/74, un autre genre d'essais a été entrepris avec ces huit espèces - essais comparatifs des variétés sélectionnées avec huit répétitions de chaque variété.

De plus, des nouveaux essais orientatifs ont été commencés avec 200 cultivars de cinq autres espèces: pomme de terre, aubergine, poivron, choux fleur, asperge.

On a commencé également des essais de fumures et des préparations sont en cours pour une comparaison de méthodes d'irrigation (aspersion et goutte à goutte).

### Section "Protection des Plantes"

Parallèlement avec les premiers essais culturaux, 1972 représentait une période d'orientation. Dans les conditions climatiques etc. du centre, les maladies et parasites les plus dangereux étaient rapidement repérés notamment le blanc (Oïdium) et la mouche des fruits sur courgettes, la pourriture de collet sur haricot verts, et la nécrose apicale sur les tomates.

./..

Les premières expériences ont été faites avec une série d'insecticides et fongicides, et les premières observations sur la résistance et la sensibilité des différentes variétés.

Des observations préliminaires ont été également entreprises sur l'influence de salinité du sol et de l'eau, et le développement des différentes espèces.

Un inventaire des insectes et cryptogames causant des dégâts a été établi,

Tous ces études ont permis la préparation des essais formels qui sont maintenant en cours. Bien que le contrôle de tous les ennemis des cultures ne soit pas encore satisfaisant, la situation phytosanitaire au Centre s'est beaucoup améliorée.

Les sondages et investigations dans les jardins des petits maraîchers et les grandes exploitations, se poursuivent dans la mesure du possible.

#### Sous-contrats:

#### Programme d'essai de lutte contre les nématodes en collaboration avec l'Office de la Recherche Scientifique Outre-Mer (O.R.S.T.O.M.):

Une étude de l'évolution des populations de nématodes sous l'influence de différentes plantes cultivées est terminée et un rapport provisoire a été fourni.

Il ressort de cette étude que l'évolution des populations de nématodes sous l'influence de différentes plantes cultivées comme l'arachide, le fraisier et le mil, diminue considérablement le taux de *Meloidogyne* dans le sol.

Les terrains réservés aux essais nématologiques à la station ont été infestés et sont prêts pour la mise en place des deux essais suivants:

1. Comparaison du comportement des *Meloidogynes* envers les variétés résistantes et sensibles.
2. Influence des rotations culturales sur le taux d'infestation des *Meloidogynes*.

./..

### Section "Vulgarisation":

Les efforts du secteur étaient concentrés en trois lignes : parcelles de démonstration au Centre, enquêtés et jardins pilotes dans les villages.

Les enquêtes commencées en 1973 et même en progrès doivent toucher huit villages repartis dans les zones maraîchères du Cap-vert. Ils révèlent la position économique, les méthodes techniques et les problèmes de toutes sortes des petits maraîchers.

Les parcelles de démonstration au Centre ont pour but l'essai des variétés sélectionnées dans l'échelle du petit maraîcher avec méthode manuelle de culture et irrigation. Avec ce système on peut étudier le coût des opérations et la rentabilité des améliorations de méthode et matériel. On a commencé avec trois blocs de 2.000 m<sup>2</sup>. La mise en oeuvre des blocs de 3.500 et 5.000 m<sup>2</sup> a atteint la disponibilité des crédits sur la contre-partie du Gouvernement, mais sera commencée dans un proche avenir.

Neuf jardins pilotes ont été choisis dans trois villages maraîchers.

L'essai des variétés sélectionnées est fait avec la co-opération du fermier qui reçoit du projet les semences, engrais et produits phytosanitaires et qui est visité régulièrement par le personnel de la section.

### Section "Commercialisation":

#### Au stade du producteur:

Le système coopératif actuel, est insuffisant, surtout au niveau du village, et doit être corrigé.

La réorganisation de l'Union des Coopératives Maraîchères du Cap Vert (UNICOOP) dépend de cette correction.

Au stade du commerce intérieur:

La base de départ est l'implantation d'un Marché de Gros à Dakar, permettant un assainissement de la profession, l'établissement d'un cours de vente, le contrôle sanitaire, l'évaluation des besoins de la demande, la comptabilité réelle des productions, l'orientation des producteurs, le démarrage d'un conditionnement et d'une sélection des produits,

Au stade du commerce extérieur:

L'étroitesse de la production, limite l'exportation aux seuls produits pouvant utiliser la voie aérienne. Les liaisons maritimes régulières étant inexistantes, il est indispensable que la production fruits et légumes atteigne un volume suffisant pour permettre l'utilisation de navires affretés. Il s'agit donc de développer l'horticulture sur une très large échelle. Les moyens individuels étant en général très limités il convient donc de les grouper en exploitations collectives de multiplier ce genre d'exploitation, partout où les conditions de climat, de terrain, et ressources hydraulique le permettront. Par ce moyen, on peut, dans un temps relativement court, parvenir à une production importante suffisamment diversifier et de qualité convenable aux nécessités des marchés extérieurs.

## CENTRE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'HORTICULTURE

SEN/71/510

1. INTRODUCTION:

L'importance des produits horticoles s'affirme de plus en plus dans l'économie du Sénégal.

Les premières cultures maraîchères ont eu lieu aux environs de Dakar vers 1910. En 1965, on enregistre une extension brutale de cette production avec l'introduction de certains légumes d'exportation tels que: Haricots verts, Poivrons, Aubergines, Tomates, Laitue, etc.. L'implantation de plusieurs organismes à vocation maraîchère, confirme l'importance sociale de cette branche de l'horticulture.

Pour l'ensemble du Sénégal, la production maraîchère est estimée à 42.000 tonnes environ, dont 29.000 tonnes pour la seule région du Cap-Vert. Les maraîchers du Cap-Vert sont au nombre de 10.000. Ce qui fait avec leurs familles et ouvriers agricoles environ 100.000 personnes vivant des cultures légumières.

Le Sénégal bien que producteur de légumes de novembre à juin, importe annuellement 24.000 tonnes de légumes, en particulier oignons et pommes de terre. Le marché souffre d'une alternance de saturation et de pénurie.

Les cultures sont dispersées, et la production et la commercialisation souffrent d'une certaine insuffisance d'organisation. La S.O.D.E.N.I.A. a été dissoute. L'UNICOOP et le SYNJARMAR n'ont donné que très peu de satisfaction.

Pour la création du Centre pour le Développement de l'Horticulture, le Sénégal a-t-il été amené à déposer une première requête à Dakar le 12.12.1968. Le principe pour la

./..

création du Centre pour le Développement de l'Horticulture fut accepté par le programme des Nations Unies pour le Développement, après deux modifications du projet initial. La première par une mission de consultants du PNUD en 1970, la seconde par une mission de consultants de la FAO en 1971,

Les activités préliminaires du projet ont commencé le 14.11.71 par l'arrivée du Directeur du Projet à Dakar. Mais 13 phase officiellement opérationnelle n'a pu démarrer qu'en mai 1973 après la signature du Document du Projet par le Gouvernement Sénégalais. Il s'agit d'un projet devant couvrir une période de trois ans, c'est à dire du mois de novembre 1971 au mois de décembre 1974. En effet les premiers essais d'expérimentation ont commencé en septembre 1971 et les investigations dans les domaines de protection, vulgarisation et commercialisation, avec l'arrivée des experts fin 1972 commencement 1973.

Dans cette première phase du projet la plupart des efforts sont concentrés sur la promotion des maraîchers qui, de par la situation géographique de Dakar, sont rassemblés dans la région du cap Vert. Néanmoins, des investigations sont en train sur les potentialités de développement horticole dans les autres régions du Sénégal.

Les objectifs visés par ce Centre étant d'aider efficacement le producteur sénégalais, afin de lui assurer un revenu équitable pour les efforts consentis, promouvoir le développement économique du pays, par la diminution des importations, l'accroissement des exportations, et enfin, aider le citoyen par l'amélioration de son approvisionnement en fruits et légumes. Pour atteindre ces buts, le Centre cherche à étaler les productions dans l'espace et dans le temps par l'introduction de variétés adaptées, l'utilisation rationnelle d'engrais et de pesticides, la diffusion de nouvelles techniques de culture

et l'organisation du circuit commercial dans les marchés internes et externes, Dans une seconde phase, l'action de ce Centre, avec son infrastructure en place, devrait pouvoir s'élargir à discipliner les autres productions horticoles que sont la culture fruitière et la floriculture.

Le Projet PAO doit se terminer en décembre 1974 si les moyens pour une prolongation ne sont pas trouvés. Bien que le rythme des investigations ait été assez rapide, il est clair qu'en deux ans d'opérations, les activités du centre sont d'un caractère préliminaire. Dans les circonstances actuelles il y a un risque grave que ses fondations ne soient pas établies d'une manière suffisamment solide et durable.

Section: Experimentation :

I. Bilan par rapport aux objectifs:

L'objectif premier fut:

La création d'un centre d'expérimentation sur les cultures maraîchères

Ce centre a été créé et les aménagements réalisés depuis janvier 1972, date de l'arrivée de l'expert responsable, sont:

- construction de six bureaux, un laboratoire, deux magasins de stocka+ , un magasin de conditionnement équipé de deux chambres froides, un hangar, deux réservoirs en béton respectivement de 70 et 140 m<sup>3</sup>, six compostières et huit puits.
- nivellement d'un terrain de 5,5 ha.
- aménagement des routes et talus.
- installation des brises-vents et du premier réseau d'irrigation.

Quelque:: travaux de construction sont encore à exécuter et leur réalisation est prévue sur le budget développement 1973-74.

L'objectif deux fut:

L'Etablissement et la réalisation. d'un programme d'Experimentation:

Un premier programme repartit sur deux ans a été rédigé et publié au mois de juin 1972.

L'aménagement rapide du centre a permis de débiter les premiers essais sur le terrain en septembre 1972, soit neuf mois après l'arrivée de l'expert.

Le programme réalisé durant la campagne culturale septembre 1972 - août 1973, consistait dans la mise en place d'essais orientatifs de comportement sur les espèces suivantes:

- |           |             |
|-----------|-------------|
| - Haricot | - Laitue    |
| - Tomate  | - Courgette |
| - Melon   | - Concombre |
| - Oignon  | - Fraisier  |

Le nombre d'essais mis en place était de 80 et le nombre de cultivars introduit des différentes parties du monde était 675.

Les résultats de la première campagne culturale ont permis de retenir un certain nombre de cultivars variant de six à dix, qui seront mis en essai comparatif durant la campagne 1973-74.

Ces cultivars ont été sélectionnés sur la base des critères suivants:

- comportement végétatif;
- résistance aux maladies;
- rendement;
- qualité des produits.

Les résultats de premiers essais orientatifs de comportement ont déjà été publiés et un deuxième rapport est en rédaction.

L'expert a été assisté dans la réalisation de ce programme par son homologue sénégalais depuis le mois de mai 1972 et par son expert associé F.A.O. depuis le mois de janvier 1973.

Le programme pour l'année culturale 1973-74 comprend la poursuite des travaux sur les espèces de l'année précédente auxquelles sont ajoutés cinq autres espèces, soit:

- pomme de terre;
- aubergine;
- poivron;
- choux fleur;
- asperges,

Deux cent nouveaux cultivars ont été introduits pour les cinq nouvelles espèces et le programme d'essai a été provisoirement arrêté à 60 essais repartit en:

- 25 essais orientatifs variétal;
- 20 essais orientatifs de comportement;
- 15 essais de techniques culturales.

## II. Difficultés rencontrées:

### A. Difficultés techniques:

- Certains essais orientatifs de comportement n'ont pas fourni l'ensemble des renseignements espérés à cause de l'apparition de certaines maladies et insectes, dont la lutte s'est avérée difficile. On peut citer ici les dégâts provoqués par la mouche

./..

des fruits sur cucurbitacées qui ont parfois détruit 75% de la récolte, donc manque de chiffres de production.

Les essais orientatifs sur "tomates" ont été fortement atteints de "necrose apicale". Cette maladie physiologique était probablement due à la structure physique du sol (sables dunaires de remblais) ne permettant pas une humectation homogène du profil.

- Ces problèmes particuliers sont actuellement à l'étude dans des essais mis en place en collaboration avec la section de la "protection des plantes".

#### B. Difficultés administratives:

L'irrégularité des paiements des salariés a occasionné jusqu'à ce jour beaucoup de difficultés au centre. En effet le non paiement des salariés a causé une diminution du rendement au travail.

Depuis le recrutement du personnel en mai 1972 jusqu'au mois de décembre 1973, c.a.d. en vingt mois d'activité, le personnel a été payé cinq fois: soit en moyenne une fois tous les 4 mois, certaines périodes allant jusqu'à 5 mois. Il est compréhensible que dans de telles conditions il n'est pas possible d'exiger un rendement au travail comparable à un personnel régulièrement payé.

#### III. Perspectives d'avenir:

De nombreux problèmes aussi bien dans le domaine du choix des cultivars que dans le domaine des techniques culturales: fumure, irrigation, écartement rotations et autres restent à résoudre. Chaque espèce de légume a ses problèmes particuliers qui demandent à être étudiés séparément. Il s'agit donc ici d'un programme très vaste mais indispensable dans le cadre du développement des cultures maraîchères du Sénégal.

Afin de vérifier le comportement des sélections réalisées au Centre pour le Développement de l'Horticulture à Cambérène, il est envisagé de créer un réseau de points d'essais répartis sur le

./..

territoire national. La mise en place de ce réseau contribuera à la promotion des cultures maraîchères des différentes régions.

En outre il serait probablement utile dans un proche avenir d'envisager la multiplication de plantes et la production de graines pour certaines espèces, afin de créer une certaine autonomie d'approvisionnement de matériel végétal de qualité.

Le projet actuel du Centre pour le Développement de l'Horticulture est orienté principalement sur l'objectif des cultures maraîchères. Deux autres activités horticoles, non moins importantes, la culture fruitière et la floriculture devraient pouvoir bénéficier de l'infrastructure du centre.

En ce qui concerne la culture fruitière, le gouvernement Sénégalais avait adressé une requête au PNUD en décembre 1968.

Actuellement, au Centre pour le Développement de l'Horticulture, dans la phase actuelle du projet, certains travaux de pépinière ont déjà été entrepris.

Le développement des cultures fruitières au Sénégal pourrait bénéficier largement de l'aide d'une section de recherche de culture fruitière, si celle-ci pourrait être créée au C.D.H.

En ce qui concerne la floriculture, aucune expérimentation ne semble avoir été réalisée dans ce domaine jusqu'à ce jour. Dans le cadre du Centre pour le Développement de l'Horticulture, une section de recherche de floriculture pourrait contribuer efficacement à l'essor de cette activité peu explorée jusqu'à ce jour au Sénégal.

## Section: Protection des Plantes:

### I. Bilan par rapport aux objectifs:

L'objectif à long terme de cette section est d'améliorer le niveau sanitaire des cultures maraîchères au Sénégal.

Afin de réaliser cet objectif, la section de la protection des plantes, procède actuellement:

1. A l'évaluation de l'état sanitaire actuelle des productions.
2. A l'identification et l'établissement d'un inventaire des insectes et cryptogames, causant des dégâts aux cultures.
3. Mise au point de mesures efficaces pour combattre les agents responsables des dégâts.

Dans la lutte pour la protection des plantes, deux méthodes ont été employées jusqu'à présent:

1. Isolement de variétés résistantes par des essais orientatifs de comportement variétal conduits par la section de l'expérimentation, par exemple:
  - cultivars de concombres résistants au mildiou.
  - cultivars de haricots nains, résistants aux champignons de collet et à la rouille.

### 2. Emploi de Pesticides:

Jusqu'à présent, dix fongicides et cinq insecticides ont été utilisés pour le contrôle des insectes et des maladies.

### II. Difficultés rencontrés:

1. Dans certains cas les cultivars manifestants une certaine résistance ne répondent pas aux critères de qualité pour la commercialisation.
2. Le choix parmi les pesticides du commerce est limité. L'emploi de produits très toxiques (souvent efficace) ne pourrait être vulgarisé auprès du maraîcher sénégalais.

3. La récolte de produits de haute qualité (stade de maturité optimum) oblige à plusieurs récoltes par semaine. La législation phytosanitaire de nombreux pays (importateurs éventuels) exige un délai de traitement de 8 à 15 jours avant la récolte. Cette restriction limite le choix de pesticides au type de "faible persistance".
4. Le Blanc (*Oïdium*) sur cucurbitacées a été contrôlé pendant un certain temps par des fongicides systématiques. Actuellement des lignées résistantes aux produits utilisés sont apparues et la méthode de contrôle utilisée jusqu'à présent n'est plus valable.
5. Des facteurs importants pour la santé générale de la plante sont la fertilité du sol et la qualité de l'eau.  
Afin de les contrôler, des analyses fréquentes seraient souhaitables. Certaines difficultés sont rencontrées pour faire effectuer ces analyses dans les laboratoires au Sénégal dans une limite de temps acceptable. Ceci serait dû au manque de personnel dans ces institutions.

### III. Perspectives d'avenir:

Les activités mentionnées ci-dessus sont d'ordre continu, car les problèmes qu'elles abordent sont "dynamiques".

- De nouvelles maladies et d'autres insectes apparaissent.
- De nouveaux cultivars résistants doivent être isolés.
- De nouveaux pesticides apparaissent sur le marché.

Au D.H. à Cambérène de sérieux problèmes phytosanitaires n'ont pas encore reçu une solution satisfaisante;

Des essais ont été mis en place pour étudier ce problème par priorité et en particulier, par exemple:

- Le Blanc (*Oïdium*) sur courgette,
- Pourriture du collet sur haricot nain.
- Contrôle de la mouche du fruit sur courgette, par méthode de lutte sans pulvérisation sur les plantes elles-mêmes. La réussite excluerait le problème "résidu".
- Il est prévu l'acquisition et l'essai de petit matériel de pulvérisation adapté au pouvoir du maraîcher local.
- Le matériel et les pesticides sont des facteurs grévants le coût de production. Une étude économique pourrait être effectuée afin d'analyser la rentabilité de leur emploi.

Section Commercialisation:Objectifs. à long terme

Augmenter le revenu des petits maraîchers. Promouvoir les exportations de légumes vers l'Europe.

Objectifs à court terme-

Améliorer les circuits commerciaux et trouver de nouveaux débouchés - pour les légumes.

Situation actuelle:1. A la production:

Peut être schématisée: 10.000 producteurs - représentant pratiquement 10.000 vendeurs.

L'Organisation coopérative au niveau du village étant actuellement, plus orientée vers l'approvisionnement que vers la commercialisation. A cet échelon, on constate qu'aucune possibilité n'est mise à la disposition du producteur, pour sa récolte. Ni local, ni engin de transport, ni responsable.

C'est au niveau général que se situe le seul organisme mis en place l'UNICOOP ce qui entraîne de graves difficultés, la liaison avec le particulier étant pratiquement impossible - par suite des trop grand nombre, de l'étroitesse des productions individuelles, de la répartition géographique des exploitants et limite son action pratiquement à trois produits: pommes de terre - oignons et haricot verts.

2. A la commercialisation:b-. Pour les marchandises destinées au marché intérieur..

Où le producteur peut-il vendre'?

(i) a. Sur les dix ou quinze marchés de Dakar, s'il a le temps et les moyens de s'y rendre.

b. Sur son exploitation pour les productions en place ou à proximité pour les produits récoltés.

(ii) A qui peut-il vendre?

- a. S'il va au marché, directement au consommateur, ou à un détaillant, ou à un intermédiaire bana bana.
- b. s'il vend sur son exploitation, obligatoirement à un bana bana.

(iii) Comment peut-il vendre?

- a. sur le marché au hasard: soit assez bien pour la part vendue directement au consommateur, d'une manière plus aléatoire pour celle vendue au détaillant, souvent désastreuse pour la part vendue au bana bana, qui reste le seul bénéficiaire de l'opération.
- b. Sur son exploitation: selon la bonne volonté du bana bana, n'étant pas informé des cours, ni du besoin de la demande. Il est en outre assez souvent tributaire de l'intermédiaire qui lui a consenti des avances.
- c. Ceux exceptions à cette règle: Pour les pommes de terre il devrait livrer à l'UNICOOP, seul organisme habilité à leur commercialisation et pourrait livrer les oignons.

B. Pour les marchandises destinées à l'exportation:

Il est généralement lié par contrat, soit

- i. avec un exportateur, ou
- ii. avec l'UNICOOP qui pour le moment joue le rôle d'intermédiaire, et est liée elle même par contrat à un exportateur, Son rôle se limitant à la collecte.

A l'heure actuelle, les exportations représentent un tonnage limité constitué en majeure partie par les haricots verts. Lors de la dernière campagne les réalisations de la Sté. BUD-SENEGAL, ont permis d'atteindre le chiffre d'environ 3.500 T. alors qu'elles se limitaient jusque là aux alentours de 1.500 T/an. Mais pour l'heure, ces faibles quantités ne permettent pas l'organisation de transports

maritimes. Les liaisons régulières Sénégal-Europe n'existant plus, cette forme de transport exigerait des tonnages importants, pour l'utilisation de navires affretés, en rotation régulière. Les plus petits bateaux équipés de cales réfrigérées représentent un chargement de 300/350 tonnes, et les navires modernes, rapides de bonne rentabilité se situent au dessus de 1.200 T. La situation actuelle, qui ne permet que l'utilisation de la voie aérienne, limite la gamme des produits à ceux dont le prix de vente permet de supporter les frais élevés de ce mode de transport.

Action du Centre pour le Développement de l'Horticulture:

Sur le plan de l'organisation professionnelle:

Assistance à la réorganisation de l'UNICOOP.

Dispense de quelques cours: à l'école de Cambérène.

Sur le plan du commerce intérieur:

Préparation à la désignation d'une commission d'Etude pour l'implantation d'un marché de gros à Dakar, base de départ de toute organisation.

Sur le plan du commerce extérieur:

Tentative d'organisation de liaison entre BUD-SENEGAL et production traditionnelle.

Bilan par rapport aux objectifs:

Augmentation du revenu des petits maraîchers.

Ne pourra être réalisé que dans l'assainissement des structures commerciales, c'est à dire à partir du fonctionnement du Marché de gros, qui permettra:

- l'élimination de nombreux intermédiaires,
- la limitation des pertes,
- l'orientation de la production.

De cette création dépendra aussi l'amélioration des circuits commerciaux.

./..

La promotion des exportations:

Il faut arriver à "sauter le pas" entre les tonnages produits actuellement et les tonnages nécessaires à l'organisation des transports maritimes. Ce qui nécessite une association et une coordination fruits et légumes.

Difficultés rencontrées:

Pour la réorganisation de l'UNICOOP remplacement du C.A. par un conseil de tutelle, et celui du Président par un inspecteur de l'ONCAD ainsi que le soutien de cet organisme paraissent pas suffisants.

Comme son nom l'indique UNICOOP, doit réaliser une union des coopératives, donc s'adresser à elles et non plus au particulier.

Il faut réétudier son système de gestion à partir d'un bilan exact - et d'un compte d'exploitation rigoureux - qui seuls permettront de déterminer les postes où les économies sont possible, et ceux qui doivent être améliorés.

Etablir un compte d'exploitation provisionnel, afin de posséder les éléments indispensables à la détermination d'un prix de revient aussi près que possible de la réalité. C'est seulement à partir de ce stade que pourront être établis aussi bien les prix payés aux producteurs, que les prix de vente aux commerçants.

Promotion et développement des exportations:

L'action dans le milieu maraîcher actuel est difficile, par suite de la grande dispersion et l'étroitesse des exploitants, ainsi que du nombre d'espèces cultivées.

La solution semble apparaître dans la création de centres collectifs, pouvant être établis, non seulement dans le Cap Vert, où les ressources paraissent utilisées presque à leurs limites, mais dans les zones périphériques où le climat et l'hydrologie le permettent. Seul ce genre d'exploitation autorise un encadrement efficace, une homogénéité de production en qualité et nature, conditions indispensables aux productions destinées à l'exportation. Leur multiplication permettant d'atteindre les tonnages importants nécessaires au transport maritime.

Section de Vulgarisation:

I. Programme des activités pour la période placée entre janvier 1973 et décembre 1974 et situation du travail au mois de décembre 1973:

1. Enquête dans les zones maraîchères du Cap Vert:

Enquête par sondage à 10%, effectuée sur une douzaine de villages situés sur un axe Dakar - Dani Biram Ndao.

Ce travail comprend:

- a. établissement du questionnaire;
- b. l'enquête proprement dite sur le terrain;
- c. le dépouillement des questionnaires au niveau de chaque zone.

a. l'analyse et les conclusions de la situation pour l'ensemble des villages.

Bilan = l'enquête a été commencée en avril 1973 et a été arrêtée en juin 1973 à l'approche de l'hivernage (la situation des cultures n'étant plus représentative).

Pendant cette période l'enquête a porté sur 4 villages: Hann - Cambérène - Pikine - Thiaroye; 129 maraîchers ont été contactés et une surface de jardins de 40 ha 82 ares a été prospectée,

Le dépouillement de ces 4 zones eut terminé.

L'enquête sera reprise en décembre de cette année.

2. Les jardins pilotes:

Organisation de 9 jardins pilotes au niveau des villages de Hann - Cambérène - Pikine ,

Ce travail comprend:

- a. Recherche de maraîchers volontaires;
- b. relevé topographique des jardins et établissements des plans,
- c. analyse de l'eau d'irrigation de chaque céane.

Objectif: mettre en concurrence sur le même jardin les variétés légumières et les techniques culturales proposées par le centre par rapport aux méthodes et variétés en usage par l'exploitant.

Bilan : les 3 jardins sont actuellement en place et le programme des tournées établi.

Les semences des variétés préconisées ont été distribuées, et semées en place ou en pépinière suivant nos indications.  
Légumes introduits: Haricot - Oignon - Tomate - Laitue.

### 3. Parcelles de démonstration et d'entraînement:

Dans les limites du Centre, une surface culturale d'environ 16.000 m<sup>2</sup> est à la disposition de la section de Vulgarisation.

Ce terrain nécessite des aménagements afin d'être utilisé comme terre de culture.

Liste des travaux: - Nivellement de la totalité de la surface;  
- aménagement des points d'eau et du réseau d'irrigation;  
- aménagement des routes;  
- implantation des brise-vents.

Objectifs: Les buts visés par la création de ces différents blocs sont de 3 ordres:

- a. formation et recyclage de maraîchers et d'agents des services agricoles sur de courtes périodes, 3 à 4 mois;
- b. études pour l'amélioration: - des techniques culturales (fumure, traitements phyto, etc..)
- des systèmes et moyens d'irrigation;
- des brise-vent (secs - vivants);

-enfin utilisation des variétés sélectionnées par la section expérimentation en vue de confirmer les résultats obtenus sur des plus grandes surfaces.

0. étude technico-économique et recherche de la surface optimum cultivable par une famille. A cet effet nous avons prévu des blocs de 2.000 - 3.500 et 5.000 m<sup>2</sup>.

Bilan: Les différents aménagements n'étant pas encore terminés nous ne pouvons entreprendre la partie formation de notre programme. Le nivellement est actuellement terminé, l'entrepreneur doit incessamment commencer la construction des réservoirs, puits et château d'eau.

L'aménagement des routes est terminé, le matériel d'irrigation commandé, et 6,000 m<sup>2</sup> sont en cours de préparation en vue de leurs mises en culture fin décembre début janvier.

#### II. Difficultés rencontrées:

1. En ce qui concerne l'enquête, et du fait du personnel réduit dont dispose la section le travail avance relativement lentement. L'aide demandée aux agents de vulgarisation pour collaborer à l'enquête n'a pas été efficace du fait du manque de transport et de la dispersion des jardins dans les zones.
2. Pour les jardins pilotes, aucun problème important n'est à signaler actuellement si nous nous limitons au nombre actuel de 9.
3. Parcelles de démonstration; le retard important que subira le démarrage de l'ensemble du programme prévu, est essentiellement dû à l'absence des aménagements indispensables pour ce travail.

#### III. Perspectives d'avenir:

1. En ce qui concerne la formation ou le recyclage, sur le centre des agents des services de l'agriculture et des maraîchers, ce programme peut être poursuivi en fonction des besoins.

./..

Il est pourtant indispensable de ne perdre de vue que le centre ne possède pas de structure d'accueil pour ce genre d'activité et que le nombre de stagiaires devra toujours être limité,

2. Pour l'action prévue en milieu rural et spécialement pour l'extension à donner aux jardins pilotes; nous pensons que si les résultats obtenus cette année sont concluants, il sera nécessaire que l'Inspection du Cap Vert reprenne avec notre aide et l'expérience acquise cette méthode pour la propager dans l'ensemble du Cap Vert.

D'autre part il y aurait lieu d'étudier les possibilités de créer de nouvelles zones maraîchères sur des sites neufs (formule colonat ou exploitation collective) près de Dakar.

Ceci permettrait notamment de récupérer les maraîchers expropriée par l'extension de la zone urbaine et industrielle et d'autre part de garantir dans l'avenir une demande en légumes qui ne fera que croître.

RECOMMANDATIONS:

1. La première phase du projet doit être prolongée pour deux ans pour assurer la préparation des homologues, la consolidation du programme de recherche sur la production et la protection maraîchère. Le commencement d'un programme de développement par production de fruits et fleurs, l'extension des activités de vulgarisation et l'entraînement et la mise en oeuvre du projet pour un marché de gros.

Les moyens financiers pour cette prolongation dans l'ordre de \$ 400.000 doivent être recherchés soit par des ressources bilatérales ou réserve PNUD.

Une seconde phase doit être préparée selon les nécessités de développement dans les diverses spécialités et les diverses régions.

2. Pour le développement des zones rurales de Thiés et du Cap-Vert un projet régional est nécessaire qui prévoit l'établissement d'un nombre de "colonats" autour des centres de pompage, situés selon les ressources d'eau sous-terraines et de terrain convenable. La production de ces colonats devra couvrir aussi la culture sèche et la culture irriguée, le petit bétail, la production laitière, les céréales, les légumes et fruits. Quand les possibilités le permettent des légumes doivent être cultivés pour l'exportation. Le projet (soutenu probablement par un prêt de IBRD) devra fournir l'infrastructure nécessaire, crédit, routes, électricité, -facilités du marché.

Le travail futur du Centre pour le Développement de l'Horticulture doit être lié à l'assistance technique de ces nouveaux colonats sur le côté production horticole, méthodes d'irrigation et commercialisation.

3. Des études détaillées doivent être faites sur les possibilités de développement horticole dans les autres zones du Sénégal par exemple la production d'oignons en Sine Saloum et de fruits en Bas-Saloum et Casamance soit pour l'exportation, soit pour les marchés sénégalais.

Les responsabilités du Centre pour le Développement de l'Horticulture doivent être prolongées dans les régions selon les décisions prises. Des essais économiques (méthodes et coûts de production) doivent être établis dans le délai minimum, en coopération avec les autres autorités intéressées (Les investigations doivent tenir compte actuellement des études déjà en cours par l'IRAT, l'IFAC et la Société BUD-SENEGAL).